

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

10 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Jany-Claude SOLIS, Maire.

Date de la convocation : quatre décembre 2021

Membres :	19
Présents :	15
Représentés :	19
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abstentions :	0

Présents : Jany-Claude SOLIS, Patrick ROBERT, Lydie MANUS, Jean-François LEBLANC, Gérard GASNIER, Raymond BLANCHETON, Christelle DUBLANCHE, Isabelle TARNAUD, Christophe SIMARD, Christophe MATTANA, Sabrina BOST, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE, Sandra ROUSSEAU, Laurence RAYNAUD.

Absents excusés :

Marianne LAVAUD, procuration Gérard GASNIER
Laure CORGNE, procuration Christophe MATTANA
Jessey VERESSE, procuration Jany-Claude SOLIS
Valérie BERTHIER-SOLIS, procuration Patrick ROBERT

Secrétaire de séance : Christelle DUBLANCHE

Suppressions et créations de postes

Annule et remplace la délibération 2021/049 du 2 septembre 2021

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que, suite au départ d'un agent de maîtrise au 1^{er} octobre 2021, il convient de supprimer le poste correspondant à cette date et de créer un poste d'adjoint technique à temps complet.

Par ailleurs, le contrat de l'agent faisant fonction d'ATSEM étant arrivé à son terme au 1^{er} novembre, Madame Le Maire propose de la maintenir sur un poste d'adjoint technique et l'intégrer dans les effectifs.

Ainsi il convient de supprimer le poste de contractuel correspondant et de créer un poste d'adjoint technique à temps complet.

Après consultation et avis favorable du comité technique en date du 22 novembre 2021, Madame le Maire propose de supprimer les postes d'agent de maîtrise et d'agent contractuel faisant fonction d'ATSEM et de créer un poste d'adjoint technique à temps complet ainsi qu'un poste d'adjoint technique à temps complet.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- autorise la suppression du poste d'agent de maîtrise au 1^{er} octobre 2021 et du poste de contractuel au 1^{er} novembre 2021.
- autorise la création de deux postes d'adjoint technique à temps complet, l'un au 1^{er} octobre 2021, l'autre au 1^{er} novembre 2021.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 10 novembre 2021

Madame Le Maire,



Jany-Claude SOLIS

